

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 8 avril 2024 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Vote du compte financier unique de l'exercice 2023 du budget général
2. Vote du compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement collectif
3. Vote du compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement le Carrousel
4. Vote du compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement la Pommeraie
5. Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget général
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement collectif
7. Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement le Carrousel
8. Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement la Pommeraie
9. Fixation des taux d'imposition aux taxes ménages
10. Subvention au CCAS
11. Subvention aux associations 2024
12. Approbation des crédits ouverts pour les fournitures scolaires et voyages scolaires 2024
13. Participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures et pour les enfants non-résidents
14. Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne
15. Vote du budget primitif 2024 du budget général
16. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement collectif
17. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement le Carrousel
18. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement la Pommeraie
19. Demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police
20. Renouvellement du contrat avec la société SMA NETAGIS pour la gestion du système d'Information Géographique
21. Protection sociale complémentaire : conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Erbray, le 3 avril 2024

Le Maire,
Isabelle DUFOUR-BOUCHET

